

In memoriam – Décès de Fausto de Santis, président de la CEPEJ (2007 à 2010)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Fausto de Santis, ancien président de la CEPEJ.

Né en 1943, Fausto de Santis est devenu juge en 1971. Membre de la délégation italienne de la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice du Conseil de l'Europe (CEPEJ), depuis sa création il y a dix ans, cet éminent juriste en est devenu le président du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010. Apprécié de tous et homme de consensus, c'est sous son mandat qu'ont été préparées par la CEPEJ les lignes directrices sur l'exécution adoptées par les ministres du Conseil de l'Europe le 17 décembre 2009.

L'UIHJ avait au fil des années développé avec M. de Santis de forts liens d'amitié. Nos pensées vont à sa famille, à ses proches, ainsi à tous les membres de la CEPEJ. Nous ne l'oublierons pas.



In Memoriam - Death of Fausto de Santis, President of the CEPEJ (2007-2010)

It is with great sadness that we learned the death of Fausto de Santis, former President of the CEPEJ.

Born in 1943, Fausto de Santis became a judge in 1971. Member of the Italian delegation of the European Commission for the Efficiency of Justice of the Council of Europe (CEPEJ), since its inception ten years ago, this eminent jurist became the president of the CEPEJ from 1 January 2007 to 31 December 2010.

Appreciated by all and a man of consensus, it was under his mandate that were prepared by the CEPEJ the Guidelines on enforcement adopted by the Ministers of the Council of Europe on 17 December 2009.

The UIHJ had developed over the years with M^r de Santis strong bonds of friendship. Our thoughts are with his family, his loved ones and also the members of the CEPEJ. We will not forget him.

19^e réunion plénière de la CEPEJ

L'UIHJ a participé les 5 et 6 juillet 2012 à la 19^e réunion plénière de la CEPEJ au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Une réputation sur le plan mondial

En sa qualité de membre observateur permanent de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe (CEPEJ), l'UIHJ est invitée à participer aux réunions plénières qui se déroulent deux fois par an au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France). Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire de l'UIHJ, était présent pour représenter la profession d'huissier de justice au niveau européen.

John Stacey, président de la CEPEJ, a accueilli les participants. Il a salué la présence des pays observateurs et invités, notamment Israël et le Maroc.

Le président Stacey a rendu un vibrant hommage à son prédécesseur, Fausto de Santis (Italie), décédé en mars 2012. Il a retracé son brillant parcours, ses apports en qualité de président de la CEPEJ et ses grandes qualités humaines, reconnues par tous. C'est sous la présidence de M. de Santis que le groupe de travail sur l'exécution (CEPEJ-GT-EXE), auquel l'UIHJ a participé, a été créé et que les Lignes directrices sur l'exécution ont été élaborées et adoptées.

Stéphane Leyenberger, secrétaire de la CEPEJ, a rappelé l'importance de cette 19^e réunion plénière. Tous les deux ans, la CEPEJ publie un rapport sur l'évaluation des systèmes judiciaires des 47 États membres du Conseil de l'Europe. Cette réunion marque la fin du processus pour l'exercice d'évaluation en cours. John Stacey a informé les pays membres que la CEPEJ assistait dorénavant à des réunions au-delà de l'Europe. Il a rappelé qu'il avait participé au congrès international des huissiers de justice de Cape Town organisé par l'UIHJ. Le président Stacey a souligné que cette participation conférerait à la CEPEJ une réputation sur le plan mondial. « Maintenant, nous participons à des réunions partout dans le monde » s'est-il réjoui.

Dans le même sens, Stéphane Leyenberger a indiqué que le Conseil de l'Europe a décidé de développer une politique d'élargissement du champ d'action de ses activités. Une politique de voisinage a été mise en place. Cette politique vise

Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire de l'UIHJ – Mathieu Chardon, 1st Secretary of the UIHJ





en particulier les pays du bassin méditerranéen et l'Asie centrale. Le Conseil de l'Europe entend s'appuyer sur ses valeurs et ses normes pour soutenir les États de ces régions dans leur volonté de réformes pour la démocratie. L'un des aspects de cette politique est une coopération entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. La CEPEJ figure en bonne position comme l'un des partenaires prioritaires. « La réforme de la justice est prioritaire » a déclaré le secrétaire de la CEPEJ. « On peut s'appuyer sur la méthodologie et les outils mis en place par la CEPEJ et qui ont fait leur preuve ». La coopération a commencé avec la Maroc et doit s'étendre prochainement avec la Tunisie et la Jordanie. « Les travaux de la CEPEJ peuvent s'exporter au-delà des frontières des États membres » a-t-il conclu.

À cet égard, Muriel Decot, co-secrétaire de la CEPEJ, a fait part d'une réunion qui s'est tenue début juin à Rabat (Maroc). Une première évaluation du système judiciaire y a été réalisée. Cette première réunion a permis de vérifier et d'approfondir les données, de visiter les tribunaux, et de rencontrer certaines instances clé du système judiciaire marocain.

Les Lignes directrices de la CEPEJ au cœur des travaux de Cape Town

S'agissant des interventions des observateurs à la CEPEJ, Mathieu Chardon, a remercié au nom de Leo Netten, président de l'UIHJ, le président John Stacey, pour avoir honoré de sa présence le congrès de Cape Town début mai 2012. Il a salué la brillante intervention de M. Stacey sur la CEPEJ et les Lignes directrices sur l'exécution du 17 décembre 2009.

Le premier secrétaire de l'UIHJ a à nouveau indiqué que l'UIHJ considère que les Lignes directrices constituent la base des standards de la profession d'huissier de justice en Europe et dans le monde. Il a indiqué que le congrès de Cape Town a connu un succès retentissant. 450 congressistes de 50 pays étaient présents. 60 intervenants ont pris la parole. Le thème du congrès était l'huissier de justice du 21^e siècle. Les lignes directrices de la CEPEJ figuraient au cœur des travaux. Il a informé les membres de la CEPEJ que les premiers travaux sur le Code mondial de l'exécution, menés par le Conseil scientifique de l'UIHJ, ont été présentés pendant le congrès.

Puis Mathieu Chardon a indiqué que l'UIHJ allait à présent travailler sur six projets concrets afin de dégager les meilleures pratiques et proposer des standards.

Ses six projets sont :

- la saisie et la vente des immeubles
- la signification des actes
- la formation
- la transparence patrimoniale
- la saisie des avoirs bancaires
- les constats

Il a invité la CEPEJ et les pays membres à s'associer aux travaux de l'UIHJ.

John Stacey s'est déclaré fier du travail accompli par la CEPEJ, notamment à la lumière du succès rencontré par les Lignes directrices sur l'exécution. « La CEPEJ devient une référence au niveau mondial ». Le président Stacey a rappelé que Leo Netten et Mathieu Chardon ont participé très activement au groupe de travail sur l'exécution chargé d'élaborer ces Lignes directrices. Ils ont apporté une « très grande contribution au travail de la CEPEJ ». « Ce sera un plaisir de collaborer à nouveau avec l'UIHJ » a-t-il dit.

Stéphane Leyenberger a indiqué que la Direction générale Justice de la Commission européenne a demandé à la CEPEJ de préparer un rapport sur l'impact du fonctionnement de la justice sur la situation économique des États membres de l'UE. Ce rapport devrait être transmis à la Commission européenne au mois de septembre, dans le cadre de son rapport sur la croissance en Europe. La justice doit être effectivement prise en compte pour la croissance. Un contrat a été passé entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. Christel Schurrer, consultante CEPEJ pour les systèmes judiciaires, a poursuivi en présentant le projet de la Commission européenne : European Judicial Efficiency Scoreboard. Des questionnaires ont été adressés aux pays. S'agissant de l'exécution, le questionnaire a été adressé à l'UIHJ. M^{me} Schurrer a chaleureusement remercié l'UIHJ et son premier secrétaire pour leur investissement et les initiatives prises pour parvenir à répondre à la demande dans un délai très court. La suite de la réunion était consacrée à la discussion des différents points du rapport sur l'efficacité. Le rapport sur l'efficacité des systèmes judiciaires (2008-2010) sera présenté le 20 septembre 2012 à Vienne (Autriche) pendant la réunion des ministres de la justice du Conseil de l'Europe.

Comme à l'accoutumée, il faut saluer la parfaite organisation de cette 19^e réunion plénière, grâce à l'efficacité de son secrétariat. La 20^e réunion plénière sera le théâtre du 10^e anniversaire de la CEPEJ, en décembre 2012, un heureux événement auquel l'UIHJ se réjouit à l'avance de participer.

19th Plenary Meeting of the CEPEJ

The UIHJ Participated on 5 and 6 July 2012 at the 19th Plenary Meeting of the CEPEJ at the Council of Europe in Strasbourg.



De G. à D : Stéphane Leyenberger, secrétaire de la CEPEJ, John Stacey, président de la CEPEJ, Hanne Juncher, chef du service de la coopération judiciaire et juridique du Conseil de l'Europe
From L. to R : Stéphane Leyenberger, Secretary of the CEPEJ, John Stacey, President of the CEPEJ, Hanne Juncher, head of the Legal and Judicial Cooperation Department of the Council of Europe

A Worldwide Reputation

In his capacity as a permanent observer member of the European Commission for the Efficiency of Justice of the Council of Europe (CEPEJ), the UIHJ is invited to attend plenary meetings taking place twice a year at the Council Europe in Strasbourg (France). Mathieu Chardon, 1st secretary of the UIHJ, was in attendance to represent the profession of judicial officer at European level.

John Stacey, President of the CEPEJ, welcomed the participants. He acknowledged the presence of observer countries and guests, including Israel and Morocco.

President Stacey paid a vibrant tribute to his predecessor, Fausto de Santis (Italy), died in March 2012. He traced his brilliant career, his contributions as President of the CEPEJ and his great human qualities recognized by all. It is under the chair of Mr de Santis that the working group on enforcement (CEPEJ-GT-EXE), attended by the UIHJ, was created and that the Guidelines on execution were developed and adopted.

Stéphane Leyenberger, Secretary of the CEPEJ, recalled the importance of this 19th plenary meeting. Every two years, the CEPEJ publish a report on the evaluation of judicial systems in the 47 member states of the Council of Europe. This meeting marks the end of the process for the on-going evaluation exercise. John Stacey informed the participants that the CEPEJ is now attending meetings beyond Europe. He recalled his participation in the International Congress of Judicial officers of Cape Town organized by the UIHJ. President Stacey noted that this participation gave the CEPEJ a Worldwide reputation. "Now, we participate in meetings throughout the world" he explained.

In the same vein, Stéphane Leyenberger mentioned that the Council of Europe decided to develop a policy to expand the scope of its activities. A neighbourhood policy was implemented. This policy concerns Mediterranean countries

and Central Asia in particular. The Council of Europe aims to build on its values and standards to support states in these regions in their desire for democracy reforms. One aspect of this policy is cooperation between the EU and the Council of Europe. CEPEJ has a prominent position as one of the priority partners. "The justice reform is a priority," said the Secretary of the CEPEJ. "You can rely on the recognized methodology and tools developed by the CEPEJ." The cooperation started with Morocco. It should be soon extended to Tunisia and Jordan. "The work of the CEPEJ can be exported beyond the borders of member states," he concluded.

In this regard, Muriel Decot, co-Secretary of the CEPEJ, recalled a meeting held early June in Rabat (Morocco). A first evaluation of the judicial system has been made. This first meeting allowed verifying and expanding data, visiting courts and meeting some key bodies of the Moroccan judicial system.

The CEPEJ Guidelines at the Heart of the Cape Town Congress

When it came to the observer members presentations, Mathieu Chardon, thanked President Stacey on behalf of Leo Netten, president of the UIHJ, for having honoured the Cape Town Congress early May 2012 by his presence. He praised the brilliant intervention of Mr Stacey on the CEPEJ and the Guidelines on enforcement of 17 December 2009.

The first secretary of the UIHJ again indicated that the UIHJ considers that the Guidelines are the basis of standards of the profession of judicial officer in Europe and worldwide. He said that the Congress of Cape Town had a resounding success. 450 delegates from 50 countries were present. 60 speakers took the floor. The congress theme was "The Judicial Officer of the 21st Century". The CEPEJ Guidelines were at the heart of the work. He informed the members of the CEPEJ that the initial work on the Global Code of enforcement, conducted by the Scientific Council of the UIHJ, was presented during the congress.

Then Mathieu Chardon said the UIHJ was now working on six concrete projects in order to identify best practices and propose standards. The six projects are:

- Seizure and sale of immovable
- Service of documents
- Training
- Transparency of assets
- Attachment of bank account
- Statements of facts

He invited the CEPEJ and the member countries to join in the work of the UIHJ. John Stacey said he was proud of the work of the CEPEJ, particularly in the light of the success of the Guidelines on enforcement. "The CEPEJ becomes the bench mark at world level". President Stacey recalled that Leo Netten and Mathieu Chardon participated very actively in the working group responsible for drafting and developing these Guidelines. He considered they brought a "very large contribution to the work of the CEPEJ." "We look forward to working again with the UIHJ" he said.

Stéphane Leyenberger said the Directorate General for Justice of the European Commission asked the CEPEJ to prepare a report on the impact of justice on the economic situation of the EU Member States. This report should be forwarded to the European Commission in September, as part of its report on growth in Europe. Justice must be effectively taken into account for growth. A contract was signed between the Council of Europe and the European Commission. Christel Schurrer, CEPEJ consultant for judicial systems, continued by presenting the project of the European Commission: European Judicial Efficiency

Scoreboard. Questionnaires were sent to the country. Regarding enforcement, the questionnaire was sent to the UIHJ. M^{rs} Schurrer very warmly thanked the UIHJ and its First Secretary for their investment and the initiatives taken to meet the demand in a very short time.

Then the meeting was devoted to discuss the various points of the report on efficiency of judicial systems. The report on the efficiency of judicial systems (2008-2010) will be presented on 20 September 2012 in Vienna (Austria) during the meeting of the Ministers for Justice of the Council of Europe.

As usual, we will salute the excellent organization of the 19th plenary meeting, thanks to the efficiency of its secretariat. The 20th Plenary Meeting will host the 10th anniversary of the CEPEJ in December 2012, a happy event the UIHJ is looking forward to.



Le bâtiment Agora du Conseil de l'Europe à Strasbourg

The Agora building of the Council of Europe in Strasbourg

Participation active de l'UIHJ au programme de formation juridique de la Commission européenne

Dans le cadre de son programme de formation en droit de l'Union européenne de 700 000 professionnels du secteur juridique d'ici à 2020, la Commission européenne encourage les partenariats public-privé afin de dégager des solutions de formation innovantes. Elle entend tirer parti des atouts que possèdent tous les instituts de formation existants, dont l'UIHJ.

Commission européenne – Communiqué de presse

Voici l'intégralité du texte de la communication du communiqué de presse de la Commission européenne sur la question.

La Commission européenne se fixe pour objectif de former en droit de l'Union 700 000 professionnels du secteur juridique d'ici à 2020.

Bruxelles, le 13 septembre 2011 – La Commission européenne a défini un objectif clair : accroître le nombre de juges, procureurs, avocats et autres praticiens du droit maîtrisant le droit de l'Union. Dans un document d'orientation adopté ce jour, la Commission entend faire en sorte qu'une formation judiciaire européenne soit dispensée d'ici à 2020 à la moitié de tous les praticiens du droit exerçant dans l'Union européenne, soit près de 700 000 personnes. Il s'agit de les doter des outils nécessaires pour appliquer le droit de l'Union, prérogative qui entre dans leur fonction de juges, d'avocats et de juristes au niveau national. Cette mesure contribuera également à instaurer une confiance mutuelle entre les différents systèmes juridiques en présence au sein de l'Union et à améliorer la mise en œuvre de la législation européenne. Cette démarche sera bénéfique aux citoyens et aux entreprises en Europe qui pourront compter sur des décisions rapides et un respect véritable des règles.

« Un pouvoir judiciaire indépendant, bien formé et efficace est essentiel au bon fonctionnement d'un espace de justice et d'un marché unique européens. Il procure aux justiciables des décisions judiciaires rapides et de qualité qui renforcent la prévisibilité et la sécurité juridique. Le droit de l'Union imprégnant

la vie quotidienne, nos concitoyens et les entreprises veulent savoir qu'ils peuvent compter sur un pouvoir judiciaire bien informé et ayant reçu une formation de qualité dans l'ensemble de l'Union, qui leur permet d'exercer leurs droits et d'obtenir justice. Mais ceux qui rendent cette justice doivent connaître les règles pour être en mesure de les appliquer effectivement », a déclaré M^{me} Viviane Reding, vice-présidente et membre de la Commission chargée de la justice. « C'est pourquoi j'entends fixer un objectif clair et ambitieux consistant à développer la formation dans le domaine de l'application du droit de l'Union par les pouvoirs judiciaires en Europe. Nous unissons ainsi nos efforts pour créer un espace de justice sur l'ensemble du territoire de l'Union, ce qui améliorera le fonctionnement du marché intérieur. La formation judiciaire est essentielle à un pouvoir judiciaire moderne qui fonctionne bien, capable de réduire les risques accrus et les coûts de transaction plus élevés qui freinent la croissance économique. La formation judiciaire européenne est dès lors un investissement indispensable pour instituer une justice au service de la croissance. »

Contexte

L'Union compte quelque 1,4 million de praticiens du droit qui sont notamment juges, procureurs, avocats, notaires, huissiers de justice ou membres du personnel des tribunaux. La Commission veut permettre à la moitié d'entre eux au moins de recevoir une formation judiciaire européenne à l'échelle locale, nationale ou européenne d'ici à 2020. Elle a en outre pour objectif de veiller à ce que les praticiens du droit bénéficient tous d'au moins une semaine de formation en droit de l'Union pendant leur carrière.

Pour atteindre cet objectif, elle a invité les gouvernements nationaux, les conseils supérieurs de la magistrature, les organes professionnels et les instituts de formation judiciaire au niveau tant européen que national à s'engager à intégrer le droit de l'Union dans leurs programmes de formation et à augmenter le volume des cours et des participants.

La Commission elle-même entend faciliter l'accès au financement de l'Union en faveur de projets de formation de haute qualité, dont l'apprentissage en ligne. En vertu du nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union, elle a proposé de hisser la formation judiciaire européenne au rang de priorité dans le but de former plus de 20 000 praticiens du droit par an d'ici à 2020.